

Affaire n° 26S012 – Déploiement d’un réseau d’infrastructures de recharge sur le domaine public du territoire du SDESM, SDEVO, SEY 78, Sipperec et SMOYS.

Questions-réponses

N°	Date de la question	Question	Date de la réponse	Réponse
1	06/05/2026	« Bonjour, Suite à l’analyse du dossier, nous sollicitons un report de la date limite de remise des offres afin de garantir la qualité de notre réponse. Merci de votre bienveillance. Cordialement. »	07/05/2026	Compte tenu des contraintes calendaires, dont notamment la période de tuilage, qui ne peut être raccourcie, nous ne pouvons accéder à cette demande.
2	12/05/2026	« Auriez-vous des statistiques concernant les taux de pannes des dernières années sur les bornes actuelles ? »	19/05/2026	Le nombre d’intervention mensuel moyen en 2025 est, environ, de : Pour le Sipperec : 65 Pour le SDESM : 10 Pour les SEY78 : 12
3	12/05/2026	« Qui prend en charge les coûts des éventuels Extensions de réseau ? »	19/05/2026	Les couts sont supportés par les SDE.
4	12/05/2026	« Concernant les bornes avec coffret CIBE, Enedis interviendra -t-il avant la réception ? Si oui, un transfert de responsabilité est-il prévu ? »	19/05/2026	Oui, l’intervention d’Enedis est réalisée avant la réception des bornes. Pas à date, mais cela est envisageable.

Questions-réponses

5	12/05/2026	« Dans le BPU, nous ne retrouvons pas de gestion de PMV dans les études. Est-ce normal ? »	22/05/2026	Les demandes de permission de voirie sont intégrées dans le forfait étude.
6	12/05/2026	« Dans le BPU, vous incluez dans les forfaits études les prestations de DOE et de mise en service. Comment facturer ces étapes distinctement ? »	19/05/2026	Les 2 sont intrinsèquement liés et font partie d'une même ligne du BPU.
7	12/05/2026	« Dans le BPU, nous aurions besoin de précision concernant l'item « D.1 : Contrôle par un organisme COFRAC des PDC ». Cet item inclut-il le contrôle annuel des installations électriques dit VPE ? Si non, pourriez-vous nous indiquer dans quel item ce contrôle doit être compté ? »	19/05/2026	Il s'agit strictement de contrôle ponctuel dans le cadre de valorisation des KWh IRICC.
8	12/05/2026	« Concernant la détection d'amiante des enrobés, nous retrouvons 2 informations contradictoires : a) Le Titulaire fournit au Maître d'ouvrage une attestation de non-présence d'amiante dans les enrobés b) Selon la nature des travaux à réaliser et conformément aux réglementations en vigueur, la Maitrise d'Ouvrage pourra être amenée à réaliser des tests Amiante. Le résultat des tests seront transmis au titulaire avant le début des travaux de génie civil. »	19/05/2026	La prestation sera effectivement réalisée par le titulaire du marché en charge des travaux.
9	12/05/2026	« Pourriez-vous nous indiquer le volume d'appels des usagers par mois ? Par an ? »	19/05/2026	Environ 8000 appels en 2025.
10	12/05/2026	« Le nom de la « borne bleue » pourra-t-il continuer d'être exploité ? »	19/05/2026	Le nom des différents réseaux de recharge sont conservés, Volti, Sey ma borne, Ecocharge77, SMOYS, la borne bleue.
11	20/05/2026	« Pourriez-vous clarifier le point 15.4 du CCAP expliquant un premier délai de 15 jours et un second de 2 mois ? »	26/05/2026	L'article est modifié.

Questions-réponses

12	20/05/2026	« Pourriez-vous confirmer que les retards imputables aux autorisations administratives, Enedis/RPD ou constructeurs neutralisent les pénalités de retard ? »	22/05/2026	Non, les pénalités où la responsabilité du titulaire de marché n'est pas engagée ne peuvent être appliquées.
13	20/05/2026	« Dans le BPU, il est demandé des panneaux B6A1 alors que dans le CCTP (page 32 §4.5.2) il s'agit de B6D. Pourriez-vous clarifier ce point ? »	22/05/2026	Ces modèles de panneaux précisent que le stationnement est interdit. Les 2 modèles sont valables.
14	20/05/2026	« Dans le BPU, vous incluez dans les forfaits d'études, des prestations de DOE et de mise en service. Nous devons attendre la livraison du DOE pour facturer les études ? »	22/05/2026	Effectivement, une prestation ne pourra pas être facturée si le DOE n'a pas été remis.
15	20/05/2026	« Nous avons pris en compte votre réponse à la question 8 publiée le 19/05/26, sauf erreur de notre part, il n'y a pas d'article pour chiffrer la détection d'amiante dans le BPU. »	28/05/2026	La détection d'amiante est gérée par chacun des syndicats pour ses besoins propres et dans le cadre de marchés spécifiques.
16	20/05/2026	« Pourriez-vous préciser le périmètre des pénalités plafonnées à 10%, s'agit-il uniquement des pénalités de retard ou de l'ensemble des pénalités ? »	22/05/2026	Conformément à l'article 12 du CCAP, le montant total des pénalités de retard est plafonné à 10% du montant maximum HT du marché.
17	20/05/2026	« Pouvez-vous préciser la puissance des bornes de recharge concernées par le poste "Fourniture et pose de protections triphasé" (A.5.3) ? »	22/05/2026	Il s'agit d'une nature de borne AC.
18	20/05/2026	« Pourriez-vous nous indiquer le nombre de badges abonnés sur chaque réseau ? »	22/05/2026	2k abonnés à la borne bleue
19	20/05/2026	« Pourriez vous préciser le nombre annuel de transactions en 2025 sur chaque réseau ? »	22/05/2026	La borne bleue : 314k sessions ; Volti : 27k sessions ; Sey ma borne : 140 k sessions ; Ecocharge : 89k sessions.

Questions-réponses

20	20/05/2026	« Pourriez vous préciser le nombre et la marque des TPE (Terminaux de Paiement Electronique) installés sur chaque réseau ? »	22/05/2026	4 marques sont présentes : - Pax ; - Valina ; - Ingenico ; - Nayax (à venir).
21	22/05/2026	« 12.5 du CCTP : la formule semble caduque du fait d'un manque éventuel de parenthèses qui donne un résultat négatif »	26/05/2026	La formule de l'article 12.5 du <u>CCAP</u> a été corrigée.
22	22/05/2026	« BPU ligne de prix A.5.3, quel départ triphasé devons-nous chiffrer ? »	28/05/2026	<i>Conformément à la Q/R n°17, il s'agit de borne de recharge AC puissance max de 22kVA.</i>
23	22/05/2026	« Afin d'assurer une même compréhension et d'éviter toute divergence d'interprétation, nous vous remercions de confirmer que le calcul du taux de disponibilité est réalisé exclusivement sur la base : • des statuts dynamiques remontés en temps réel via le protocole OCPP (Available, Faulted, Unavailable, etc.), • ainsi que de la prise en compte des pertes de communication, selon une règle explicitement définie (au-delà de 24h = indisponible par exemple ?). Nous vous remercions de confirmer en particulier que : • le calcul ne repose pas sur une reconstitution a posteriori d'indisponibilités à partir d'indices indirects (tels que l'absence de sessions ou la présence de sessions invalides), • les anomalies non remontées en temps réel via OCPP (dites "non visibles") et identifiables uniquement a posteriori ne sont pas intégrées rétroactivement dans le calcul du taux de disponibilité, • toute indisponibilité prise en compte repose uniquement sur des événements objectivables et tracés dans les flux temps réel de supervision. En cas de prise en compte complémentaire d'autres critères, nous vous remercions de bien vouloir en préciser précisément la nature, la source de données et la méthode de calcul associée. »	28/05/2026	Le calcul du taux de disponibilité se fait conformément à la définition de l'AFIREV/AVERE.

Questions-réponses

24	22/05/2026	<p>« Dans le cadre de l'évaluation du volume d'activité du support usagers, [REDACTED]. Pouvez-vous confirmer le volume annuel de sollicitations à prendre en compte pour l'établissement de l'offre, incluant l'ensemble des réseaux du contrat et tous les canaux (appels hotline, mails usagers, formulaire de contact du site web) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] <p>Nous vous remercions de bien vouloir préciser le volume de référence à retenir pour le chiffrage »</p>	28/05/2026	Conformément à la Q/R n°9, ainsi qu'aux remontées du marché actuel sur l'année 2025, il faut se baser sur un volume d'environ 8 000 tickets par an.
----	------------	--	------------	---